Collecte des piles et petites batteries usagées

Déposez vos piles et petites batteries usagées dans le collecteur « corepile » installés à l’accueil de la mairie.

Corepile est un éco-organisme sous Agrément d’État depuis 2010, qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).

Créé en juillet 2003 par les principaux fabricants ou distributeurs, il assure une mission d’intérêt général et rend compte régulièrement de ses activités au Ministère de l’Environnement, à l’ADEME (Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Énergie), à un censeur d’État et à la Commission Consultative d’Agrément.

Liens utiles
https://www.corepile.fr